

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 37

Artikel: Coppet : suite
Autor: Monnet, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178914>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coppet.

XI.

Au commencement de l'été de 1810, M^{me} de Staël venant d'achever, à Coppet, son grand ouvrage sur l'Allemagne, voulut en surveiller l'impression à quarante lieues de Paris, distance qui lui était encore permise. Elle s'établit à cet effet près de Blois. Quelques mois plus tard, cet ouvrage était saisi par la police française et M^{me} de Staël qui, après ce nouvel acte de despotisme de la politique impériale, sollicitait un passe-port pour l'Angleterre, reçut au contraire l'ordre de rentrer à Coppet, avec défense de s'éloigner de son château, où elle fut surveillée de près, ainsi que les amis qui venaient lui rendre visite, par les agents du préfet de Genève. Les rigueurs de cette surveillance devinrent telles que nul n'osait plus venir la voir sans être suspecté et qu'elle resta presque isolée dans cette demeure, qui devenait pour elle une prison. « M^{me} de Staël, disait le préfet de Genève, s'est fait une existence agréable chez elle; ses amis et les étrangers viennent la voir à Coppet; l'empereur ne veut pas souffrir cela. »

M^{me} de Staël attribue toutes les persécutions dont elle a été victime au fait qu'elle n'a jamais voulu, dans ses divers écrits, faire l'éloge de Napoléon, et qu'elle a gardé le silence lorsque tant d'adulateurs embouchaient la trompette de la renommée autour du grand conquérant. Un jour le préfet de Genève l'engageait à profiter d'une heureuse occasion de rentrer en grâce avec l'empereur, celle de célébrer la naissance du Roi de Rome; c'était, disait-il, un moyen infaillible d'obtenir la révocation de son exil. — *Tout ce que je puis faire pour cet enfant*, répondit-elle, *c'est de lui souhaiter une bonne nourrice*.

Au mois de mai 1812, M^{me} de Staël se joua de la consigne impériale en s'éloignant furtivement de son château. Accompagnée de son fils cadet, de sa fille et de M. Rocca, son nouvel époux, elle se rendit en Autriche, parcourut l'Allemagne, la Galicie, la Pologne et poussa jusqu'en Russie, seul pays qui ne fut pas sous la domination de Bonaparte. Mais l'approche des armées la força bientôt de se réfugier à Stockholm. Enfin, elle choisit pour dernière retraite la ville de Londres, où elle publia son ouvrage sur l'Allemagne, que la police impériale avait supprimé; puis, en 1813, à la rentrée des Bourbons, elle revint à Paris, où elle mourut deux ans après (14 juillet 1817), âgée de 51 ans. Elle expira en prononçant l'Oraison dominicale, prière sublime et touchante qu'elle préférait à toute autre. Les malheurs de l'exil avaient affermi ses idées religieuses; vers la fin de sa vie l'*Imitation de Jésus-Christ* était une de ses lectures de prédilection.

M^{me} de Staël eut, de son premier mariage avec le baron de Staël, deux fils et une fille. Ces trois enfants n'existent plus; l'aîné des fils (Auguste), né à Paris en 1789, mourut à Coppet en 1827; le cadet, que sa mère avait placé au service du roi de Suède, lors de son passage à Stockholm, succomba, encore très jeune, dans un duel. Leur sœur, Albertine de Staël, épousa, en 1838, M. le duc de Broglie, ancien ministre de Louis-Philippe et membre de l'Académie française dès

1855. La mort prématurée de cette femme d'un esprit élevé et d'un aimable caractère excita de vifs regrets.

Il y eut, dans la vie de M^{me} de Staël, une circonstance dont nous n'avons pas encore parlé et que nous ne devons pas passer sous silence. Au moment où sa captivité, à Coppet, lui devenait de plus en plus pénible, où elle vivait dans la tristesse et privée de ses plus chères relations, un nouveau jour vint à luire pour elle, celui de l'amour.

Un jeune homme bien né inspirait beaucoup d'intérêt dans Genève par ce qu'on racontait de son brillant courage, et par le contraste de son âge avec sa démarche chancelante. Des blessures reçues en Espagne l'avaient mis aux portes de la mort et il était resté malade et souffrant. Quelques mots de pitié adressés par M^{me} de Staël, à laquelle il avait été présenté, firent sur lui la plus grande impression; il s'éprit pour elle d'un tel amour qu'il forma tout de suite le projet de l'épouser. De si hautes prétentions furent facilitées par les circonstances où se trouvait M^{me} de Staël, qui avait tant besoin de sympathies et qui pouvait ainsi réaliser le rêve de toute sa vie, l'amour dans le mariage; car l'inclination n'avait été pour rien dans sa première union.

Ce second mariage fut célébré secrètement; il en naquit un fils qui ne fut déclaré qu'à la mort de M^{me} de Staël: elle n'avait point voulu abandonner un nom qu'elle avait illustré.

Le baron Auguste de Staël, qui devint propriétaire du château de Coppet après la mort de sa mère, était trop attaché à notre pays, où il s'est rendu si utile par ses talents et ses actes de bienfaisance, pour que nous ne disions pas un mot sur sa vie. Nous le ferons en empruntant quelques détails à un notice biographique écrite par M. le professeur C. Monnard, et publiée en 1827 par la Société vaudoise d'utilité publique, de laquelle M. le baron de Staël avait été le vice-président.

Elevé sous les yeux de sa mère et de M. Necker, incessamment témoins d'entretiens spirituels et profonds sur la politique, les sciences, la littérature et les beaux-arts, Auguste de Staël ne pouvait avoir une situation plus favorable à un grand développement intellectuel. Il n'était étranger à aucune des sciences de son époque et devint, comme écrivain économiste et politique, un zélé promoteur de l'industrie et de l'éducation populaire. Dans le château de Coppet, illustré par l'auteur de *Corinne*, il se bornait ou plutôt s'élevait au rôle de bienfaiteur de l'humanité, en consacrant une grande partie de ses revenus à l'amélioration des diverses branches de l'économie rurale. M. de Staël aimait les champs et en inspirait l'amour à tous ceux qui allaient chercher ses conseils et profiter des ses expériences. Il répandait autour de lui d'abondantes aumônes, visitait les malades pauvres, bandait leurs plaies de ses propres mains et ne craignait pas le contact des infirmités les plus dégoûtantes, quand il pouvait les soulager. Entre les grandes infortunes humaines, une surtout avait remué son âme, la traite des nègres. Il s'attacha à la combattre de toutes ses forces et de toutes manières; il réussit à se procurer et à faire venir à Paris, pour les exposer à tous les

regards, les fers clandestinement fabriqués dans quelques ports pour contenir et, au besoin, torturer pendant la traversée les nègres achetés ou enlevés sur la côte d'Afrique. Dans une séance publique de la *Société de la morale chrétienne*, il fit lui-même la démonstration de ces hideuses machines, et toute l'assemblée lui répondit par un cri de colère et de douleur.

Affranchir le peuple de la misère par l'industrie, d'une minorité intellectuelle par la dissémination des lumières, du vice par la religion, du monopole religieux par la liberté de conscience ; émanciper la société par de bonnes institutions ; replacer enfin la liberté politique sur sa base la plus solide et la plus large, le christianisme, tel fut le but de la vie et des écrits de M. de Staël. Il aimait notre patrie d'une affection profonde ; ses dernières paroles furent pour elle : *Priez aussi, dit-il aux personnes qui entouraient son lit de mort, priez aussi avec moi pour ce canton, pour cette république, dites tous amen avec moi.*

M. de Staël n'avait que trente-sept ans. Sa veuve, M^{me} la baronne de Staël (née Vernet, de Genève) vit encore ; chaque été elle vient habiter le château de Coppet où elle a souvent la visite de M. le duc de Broglie et d'autres personnages distingués. M^{me} de Staël est aimée et honorée dans la contrée où elle pratique de nombreux bienfaits. Après sa mort, le nom de Staël sera éteint, et le château de Coppet deviendra probablement la propriété de M. de Broglie.

Le petit bâtiment qui sert de tombeau de famille est construit ou plutôt caché dans un bosquet voisin du château. Il renferme les restes de M. Necker, de M^{me} Necker et ceux de leur fille, M^{me} de Staël. Celle-ci avait fait placer les corps de son père et de sa mère dans un cercueil rempli d'alcool, et, seule gardienne de la clef de cette sépulture, elle n'en laissait approcher que ses enfants. Ce lieu, entièrement clos de murs, est impénétrable, même pour les gens du château ; l'entrée en est interdite aux voyageurs, à quelque rang qu'ils appartiennent. On obéit ainsi à un article formel du testament de M. Necker. Après la mort de M^{me} de Staël, la porte du caveau fut murée. Les autres membres de la famille, M. Auguste de Staël, son père, et M. Rocca sont ensevelis dans le même bosquet, mais leurs tombes sont séparées du monument funèbre.

M^{me} de Staël avait fait placer, sur la tombe de ses parents, un bas-relief de Canova représentant une figure légère et comme déjà glorifiée, entraînant vers le ciel une autre figure qui paraît regarder avec compassion une jeune femme voilée et prosternée sur un tombeau. M^{me} Necker, son époux et sa fille, sont représentés sous cet emblème, qui indique aussi le passage de la vie terrestre à la vie éternelle.

Nous terminerons par deux anecdotes.

On raconte à Genève que M. de Bonstetten, bailli de Nyon, avec qui M^{me} de Staël était très-liée, sollicitait depuis longtemps la permission d'entrer dans l'enceinte où se trouve le monument. Sa curiosité, piquée par des refus répétés, fut poussée à tel point qu'il résolut de pénétrer en secret dans cet asile. Un jour, il prend dans le jardin une longue échelle qu'il dresse avec peine contre le mur et monte ; mais, en enfour-

chant la muraille, il fait tomber l'échelle, et le voilà forcé d'attendre quelqu'un qui vienne le délivrer. C'est en vain qu'il appela ; et, pourachever de punir sa coupable entreprise, il entendit la cloche du dîner à laquelle il était d'ordinaire, très-obéissant. M. de Bonstetten étant fort gros, n'osait pas s'agiter sur la brèche et ne pouvait guère penser à sauter en bas. Enfin, après deux ou trois heures d'angoisses, Auguste de Staël, inquiet de son absence, à une heure à laquelle on était sûr de le voir arriver, finit par le découvrir perché, rouge et suant à grosses gouttes.

Cette aventure fut, dit-on, cachée à M^{me} de Staël, et une indisposition servit de prétexte à l'inexactitude du gros bailli.

Un original, c'est-à-dire un Anglais, arrive un jour au château de Coppet, trouve la cuisinière seule et demande à visiter le parc. Après quelques instants l'Anglais dit à la servante :

— Voulez-vous montrer à moâ le tombeau de Corinne ?

— Impossible.

— Aoh !

Puis au bout d'une avenue du parc, il aperçoit un mamelon couvert de gazon où souriaient quelques pervenches. — Oh ! yes, voilà le monument, n'est-ce pas ?

— Oui, répond à demi voix la malicieuse cuisinière, mais ne dites pas que vous l'avez vu !

— Oh ! no, no..... voulez-vous permettre à moâ d'y cueillir une toute petite fleur ?

La servante fit un signe affirmatif, l'Anglais se hâta de dérober la précieuse fleur et glissa une pièce d'or dans la main de l'espionne, qui s'en alla en souriant et priant le ciel de lui envoyer chaque jour un Anglais.

Le monticule sur lequel le touriste venait de cueillir cette pervenche avec vénération était la glacière du château.

FIN.

L. M.

Le câble transatlantique.

M. Cauderay, inspecteur des télégraphes, a bien voulu nous communiquer les lignes suivantes, donnant des détails très-intéressants sur la pose du câble qui vient de réunir les deux mondes et qui sera sans doute un des plus grands événements de ce siècle.

Depuis le 27 juillet dernier, l'Europe et l'Amérique se touchent ; aujourd'hui, tous les journaux publient les nouvelles de New-York aussi promptement que celles des principales capitales du continent.

Cet événement est trop important pour que le *Conteur Vaudois* n'en entretienne pas quelques instants ses lecteurs.

Nous devons tout d'abord rendre hommage aux infatigables et persévérants promoteurs de cette entreprise gigantesque que trois échecs successifs n'ont pas découragés ; au contraire, à chaque échec, la lutte contre les éléments devenait plus opiniâtre.

La première tentative date des mois de juin et de juillet 1858 ; après la pose, on échangea tant bien que mal quelques dépêches et signaux, du 5 août au 5 septembre, époque à laquelle le câble resta muet. On attribua alors l'insuccès aux courants directs et aux courants d'induction auxquels donnaient naissance l'eau salée de la mer et le rapprochement de l'enveloppe